



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



académie
Amiens
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Santé et scolarisation d'un enfant

le calendrier vaccinal



enfants et jeunes nés à compter du 01/01/2018

Référence : Calendrier vaccinal et recommandations vaccinales 2018 du ministère des Affaires sociales et de la Santé, selon l'avis du Haut Conseil de la santé publique

âge :	2 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	6 ans	11-13 ans	15 ans	16-18 ans
contre :										
Coqueluche										
Diphtérie										
Haemophilus influenzae										
Hépatite B										
Méningocoque C										
Oreillons										
Papillomavirus								2 doses		
Pneumocoque										
Poliomyélite										
Rougeole										
Rubéole										
Tétanos										
Tuberculose	uniquement en cas de risque élevé									



vaccination obligatoire



vaccination recommandée

Peuvent être regroupés les vaccins contre (cf fiche S 3.4) :

- diphtérie-tétanos-polio-coqueluche-hépatite B-pneumocoque
- diphtérie-tétanos-polio-coqueluche
- rougeole-oreillons-rubéole